

Boucherie de chez Leclerc : les clients musulmans imposent aux salariés la loi islamique !

écrit par Louise Langlois | 9 janvier 2018



Allô E .Leclerc répond à vos questions !

▶ N°Cristal 09 69 32 42 52

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h et jusqu'à 18h les veilles de jour férié.

L'enregistrement des appels par le Service Consommateurs Allô E.LECLERC est destiné à améliorer la qualité de service rendu aux clients. Si vous ne souhaitez pas que votre appel soit enregistré, indiquez-le avant la mise en relation ou à votre interlocuteur.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui seront conservées pendant 6 mois. Pour exercer ce droit, adressez-vous au Service Consommateurs Allô E.LECLERC accessible au numéro suivant : 09 69 32 42 52 (Numéro Cristal : appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 8h30 à 19h et jusqu'à 18h les veilles de jour férié), ou par courrier à l'adresse suivante : Service Consommateurs Allô E.LECLERC, GALEC, BP 30004, 94859 Ivry-sur-Seine.

Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès dans les conditions prévues par l'article 40-1 de la loi "Informatique et libertés" modifiée.

Plusieurs vidéos ont été postées en 2017 sur Youtube dans lesquelles des clients musulmans filment les rayons boucherie des magasins Leclerc de Nantes, Clichy-Sous-Bois et du Blanc Mesnil. Ces musulmans ont filmé, en toute impunité, l'ensemble des rayons et congélateurs de viandes de ces grandes surfaces faisant ainsi une inspection générale et un état des lieux complet, tout en formulant de nombreuses critiques à l'encontre du groupe Leclerc.

Dans ces vidéos, les clients musulmans interpellent sans ménagement les salariés des rayons boucherie en leur reprochant de mélanger la viande halal avec la viande porcine. Ils exigent que le personnel du groupe Leclerc vérifie la marchandise devant leurs caméras, tout en parlant à ces salariés sur un ton autoritaire et en donnant des ordres. Ils s'autorisent à filmer les salariés sans leur accord et sans respecter le droit à l'image.

Les salariés, tout d'abord surpris, se confondent ensuite en excuses devant la véhémence et les reproches de ces clients musulmans qui insinuent que le personnel fait mal son travail et induit les consommateurs en erreur sur le type d'abattage de la viande. Ces clients musulmans vont jusqu'à faire des accusations envers le groupe Leclerc suspecté, selon eux, de vouloir tromper délibérément la communauté musulmane sur la provenance de la viande.

Dans ces vidéos, on constate la détermination avec laquelle les clients musulmans exigent que l'enseigne Leclerc respecte la loi de l'islam en demandant la séparation, au sein des rayons boucherie, de la viande halal et de la viande porcine. Sans aucune retenue, ces clients musulmans se croient autorisés à sermonner les salariés du groupe Leclerc en les culpabilisant sur le fait de mélanger du porc avec la viande halal. La bouchère, prise à partie devant son étal, s'en remet à sa direction et le jeune homme étalagiste semble très déstabilisé devant les revendications de ces consommateurs musulmans.

Cette attitude est révélatrice du comportement de la communauté musulmane en France qui, plutôt que de s'intégrer au mode de vie français, exige désormais que ce soit le peuple français qui se soumette aux lois de l'islam sur son propre territoire national. **Ce qui est désolant, c'est de constater dans ces vidéos l'attitude craintive et obéissante des salariés des magasins Leclerc qui, au lieu de rappeler à ces clients musulmans que la France n'est pas une République islamique, s'empressent de satisfaire les exigences de cette clientèle musulmane.**

Peut-être faudrait-il informer la direction du groupe Leclerc sur les pratiques de ces consommateurs musulmans qui s'introduisent dans les grandes surfaces avec des caméras, sans aucune autorisation, en vue de diffuser une propagande mensongère et islamique sur Youtube.

Vidéo magasin Leclerc de Nantes :

youtube.com/watch?v=qTUDHafkt10

Vidéo magasin Leclerc de Clichy-Sous-Bois :

youtube.com/watch?v=eRqwiwtVZfE

Vidéo magasin Leclerc du Blanc Mesnil :

youtube.com/watch?v=gN0Fsk3EDto

Magasins Leclerc :



Allé E. Leclerc répond à vos questions !

 **N°Cristal 09 69 32 42 52**

APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au samedi, de 8h30 à 19h et jusqu'à 18h les veilles de jour férié.

L'enregistrement des appels par le Service Consommateurs Allé E. LECLERC est destiné à améliorer la qualité de service rendu aux clients. Si vous ne souhaitez pas que votre appel soit enregistré, indiquez-le avant la mise en relation ou à votre interlocuteur.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui seront conservées pendant 6 mois. Pour exercer ce droit, adressez-vous au Service Consommateurs Allé E. LECLERC accessible au numéro suivant : 09 69 32 42 52 (Numéro-Cristal : appel non surtaxé) - du lundi au samedi, de 8h30 à 19h et jusqu'à 18h les veilles de jour férié), ou par courrier à l'adresse suivante : Service Consommateurs Allé E. LECLERC, GALIC, BP 30004, 94458 Ivry-sur-Seine.

Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès dans les conditions prévues par l'article 40-1 de la loi "Informatique et Libertés" modifiée.

<http://www.e-leclerc.com/catalogue/questions-frequentes>